

AIR'BLOC® célèbre le Million de blocs !



Moins de trois ans après l'inauguration du site de St Maudez situé directement sur la carrière qui l'alimente, le bloc isolant Bas Carbone AIR'BLOC® poursuit sa progression et franchit le cap emblématique du **Million d'unités commercialisées**.

C'est le choix qui a été retenu par le cabinet Durand Architectes de la ROCHE SUR YON en Vendée, pour la réalisation d'un ensemble de 23 logements locatifs Quartier Simone VEIL dans la commune des Herbiers pour le Maître d'Ouvrage VENDEE HABITAT.

L'entreprise BOISSINOT, située à La Pommeraie-sur-Sèvre (Dépt 85), s'est intéressée au système constructif AIR'BLOC® depuis sa mise sur le marché. Les premiers chantiers d'essais étant concluants, la prescription technique du produit s'est naturellement mise en place. La mise en oeuvre en pose collée des 800 m² de blocs rectifiés AIR'BLOC® a débutée fin d'année 2022 pour s'achever au Printemps 2023.

Ce chantier, sur lequel a été mis en oeuvre le Millionième bloc prouve l'écho favorable du marché qu'a reçu AIR'BLOC® depuis le début de sa commercialisation.

Un système constructif innovant, dans une démarche durable et éco-responsable

AIR'BLOC®, tout en étant une innovation majeure et récente, s'inscrit dans cette démarche. Son ossature, un bloc de granulats courants, tout à fait traditionnel, a été conçue pour optimiser sa performance thermique. Elle comporte deux alvéoles longitudinales débouchantes à l'intérieur desquelles sera injectée la mousse minérale isolante.

Développée et mise au point par la R&D de AIR'BLOC®, la mousse minérale isolante est fabriquée directement sur le site de production. Mélange d'un coulis de ciment et d'adjuvants remplie d'air jusqu'à 95%, garanti sans composés organiques volatils. Une isolation plus verte, plus saine, elle est imputrescible et 100% recyclable.

Fabriqué localement, sans aucune cuisson, AIR'BLOC® participe à l'économie circulaire, sa faible empreinte carbone de **17,5 kg éq CO₂ /m²** contribue avec efficacité à l'atteinte des objectifs de décarbonation des constructions dans le respect des exigences de la RE 2020.

Avec une Résistance Thermique certifiée de **1.13m².K/W**, l'équivalent de 3 cm d'isolation thermique en moins à l'intérieur de la construction, AIR'BLOC® favorise à optimiser et réduire le Bbio sans impacter fortement le coût de la construction. C'est aussi l'assurance d'un gain potentiel de surface habitable et une réduction moyenne de 10% des pertes thermiques du bâti, qui consomme alors moins d'énergie. Son inertie limite le recours à la climatisation et garantit un confort optimal pour les occupants.

De nouvelles innovations à venir

De nombreux projets d'innovation développés et intégrés à l'avis technique viendront enrichir prochainement les caractéristiques et les avantages du bloc AIR'BLOC®.

Le développement de poignées de préhension sur les blocs ou encore la mise en oeuvre en pose collée au pistolet avec une colle organique hautes performances prête à l'emploi, sont d'ores et déjà disponibles et proposés aux entreprises sur les chantiers.

AIR'BLOC® sur le territoire national

Produit localement, AIR'BLOC® est fabriqué et distribué dans toute la France au travers d'un réseau d'industriels du béton dans le respect des exigences de qualité. De nouveaux industriels ont souhaité rejoindre la quinzaine d'adhérents qui se sont lancés dans l'aventure en contractant une licence ou en adhérant au « **Club AIR'BLOC®** ».

AIR'BLOC® est désormais un acteur incontournable du marché, capable de répondre aux critères de l'exemplarité énergétique et environnementale de la RE2020.

